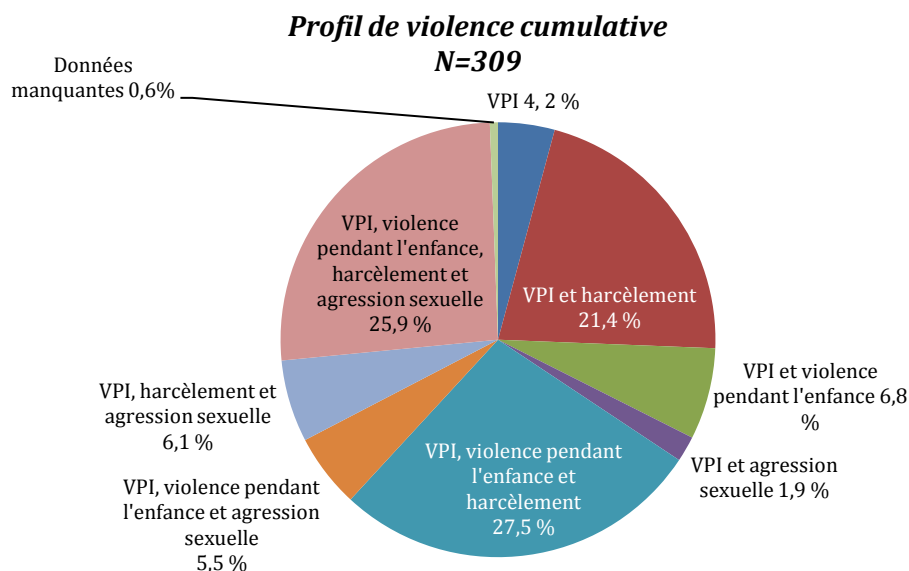


## Violence et traumatisme toute la vie durant

### La violence subie tout au long de la vie (violence pendant l'enfance, agression sexuelle et violence du partenaire intime) se répercute sur la santé physique et mentale des survivantes

Notre recherche a révélé que la plupart des survivantes ont été victimes de violence aux mains de plus d'une personne de confiance au cours de leur vie. Les formes de violence comprennent la violence et la négligence pendant l'enfance, le fait d'être témoin de la violence à l'égard des femmes, l'intimidation, la violence dans les fréquentations, la violence en milieu de travail, l'agression sexuelle à l'âge adulte, la violence du partenaire intime et le harcèlement après la séparation. La violence peut être agressive (physique et sexuelle), psychologique (coercition, contrôle, humiliation, intimidation) ou économique. Pour beaucoup de femmes, la violence subie pendant l'enfance se prolonge jusqu'à la vie adulte, et le harcèlement et la violence continuent après la fin de la relation avec un partenaire violent.

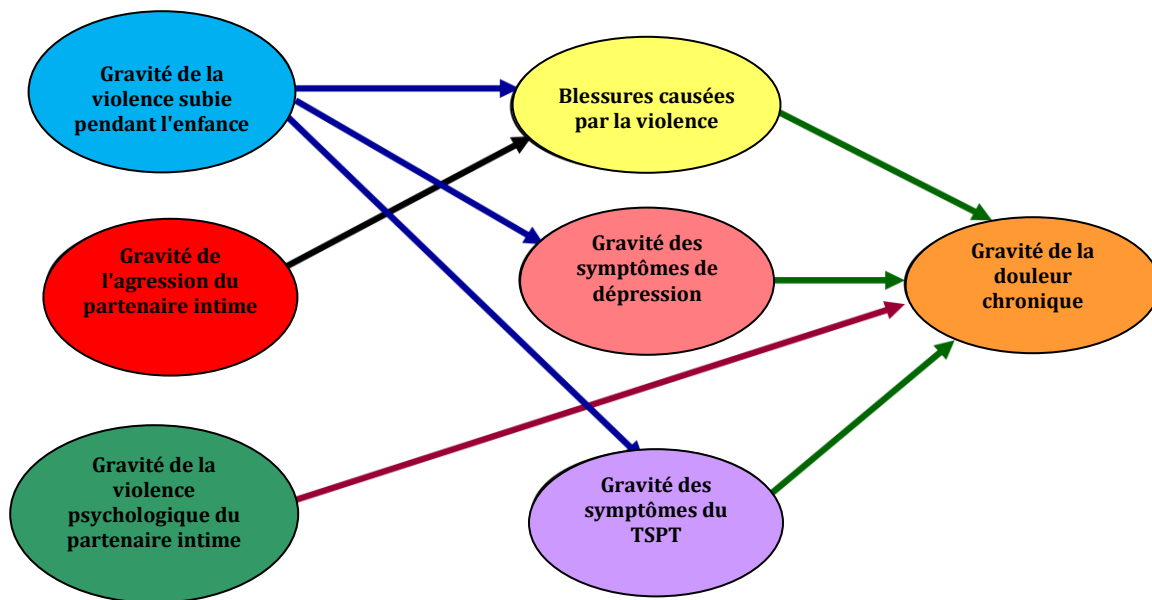
Les 309 femmes visées par l'étude sur les effets de la violence sur la santé des femmes avaient des antécédents complexes de violence, plusieurs ayant signalé de multiples traumatismes au cours de leur vie. Interrogées à ce sujet, 66 % (n=193) des femmes ont dit avoir été victimes de violence pendant l'enfance. Toutefois, selon un ensemble de questions normalisées qui mesurent des expériences de violence particulières, 81 % ont été victimes de violence pendant l'enfance, 78 % ont été victimes de violence psychologique, 62 % ont été victimes de violence sexuelle et 46 % ont été victimes de violence physique. Chez 43 % des femmes ayant signalé des incidents de violence pendant l'enfance, la violence s'est prolongée jusqu'après l'âge de 16 ans. La violence a été perpétrée par diverses personnes de confiance dans la vie des femmes, incluant, sans s'y limiter, le père (28 %), la mère (24 %), les frères (7 %), d'autres membres de la famille (22 %), les amis de la famille (7 %) et des personnes en situation d'autorité (6 %). Quarante pour cent (n=115) des femmes avaient été victimes d'une agression sexuelle à l'âge adulte aux mains d'une personne autre qu'un récent partenaire violent. Parmi ces femmes, 25 % avaient été agressées par un ami ou un autre partenaire, 11 %, par un étranger, 11 %, par une connaissance, une personne fréquentée ou un collègue, et 5 %, par des membres de la famille. Sur les 309 femmes, 59 % avaient eu plus d'un partenaire violent au cours de leur vie. La durée moyenne de la violence subie aux mains du partenaire violent le plus récent était de 8,5 ans. Même après la fin de la relation, 83 % ont été victimes du harcèlement continu d'un ancien partenaire, et 40 % ont dit être victimes de violence continue au moment de l'entrevue. Près de la moitié (45,5 %) des 309 femmes avaient été soignées à l'urgence à un moment donné pour des blessures causées par la violence, et 78 % (n=240) avaient subi des blessures causées par la violence au moins une fois. Au total, 58,4 % des femmes avaient été victimes d'intimidation au travail à un moment donné.



Il est bien établi que le traumatisme découlant de la violence subie pendant l'enfance, l'agression sexuelle et la violence du partenaire intime ont individuellement des effets négatifs sur la santé physique et mentale des femmes. Plus récemment, les cliniciens et les chercheurs ont commencé à reconnaître qu'il est peut-être plus facile de comprendre les conséquences de la violence sur la santé en examinant les cycles de la violence (type, durée, gravité et moment) au cours de la vie. Dans l'étude sur les effets de la violence sur la santé des femmes, nous avons examiné le lien entre les cycles de la violence, d'une part, et la douleur chronique, le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et la dépression, d'autre part. Comparativement aux femmes souffrant d'une douleur peu handicapante, par exemple, les femmes souffrant d'une douleur chronique fortement handicapante étaient plus susceptibles d'avoir été à la fois victimes de violence pendant l'enfance, d'agression sexuelle à l'âge adulte, de violence conjugale plus grave et de blessures causées par la violence tout au long de leur vie.

Nous avons également examiné les effets de la gravité de la violence subie pendant l'enfance, de l'agression (physique et sexuelle) du partenaire intime, de la violence psychologique du partenaire intime, des blessures causées par la violence, des symptômes de dépression et des symptômes du TSPT sur la gravité de la douleur chronique.

### *Effets de la violence subie pendant l'enfance et de la violence du partenaire intime sur la douleur chronique*



Nous avons conclu que seule la violence psychologique grave infligée par un partenaire intime a des effets directs sur la gravité de la douleur chronique. La gravité de la violence subie pendant l'enfance a des effets directs sur la gravité des symptômes de dépression et sur la gravité des symptômes du TSPT chez les femmes. La gravité de la violence subie pendant l'enfance a des effets indirects sur la gravité de la douleur chronique en raison de la gravité des symptômes du TSPT et de la dépression et des blessures causées par la violence. Fait intéressant, la gravité de l'agression du partenaire intime influence uniquement la gravité de la douleur chronique en raison des blessures causées par la violence.

Nos conclusions soulignent les effets continus de la violence subie pendant l'enfance sur la santé à l'âge adulte, malgré les traumatismes plus récents subis à l'âge adulte. L'établissement d'antécédents de violence pendant l'enfance fournit la possibilité d'affirmer l'expérience passée des femmes et d'explorer l'importance de la violence passée dans le contexte de leurs problèmes actuels de santé et de leur environnement social. *Ces conclusions soulèvent la question de savoir si les services aux survivantes au Nouveau-Brunswick abordent adéquatement les effets des traumatismes et de la violence subis tout au long de la vie.*